

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT N°008/AONO/R-  
CE/D-NK/CBONDJOCK/CIPM/25 DU  
20 FEVRIER 2025 POUR LES  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN  
BAC PISCICOLE AU CENTRE  
D'ECLOSION DE SONG NDJOCK  
DANS L'ARRONDISSEMENT DE  
BONDJOCK, DEPARTEMENT DU  
NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE  
D'URGENCE. FINANCEMENT :  
BUDGET D'INVESTISSEMENT  
PUBLIC, EXERCICE :  
2025 IMPUTATION :**

.....

**1.0bjet**

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BAC PISCICOLE AU CENTRE D'ECLOSION DE SONG NDJOCK DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, Département du NYONG ET KELLE,

**2.Consistance des prestations**

Les travaux comprennent notamment :

- Lot 100: TRAVAUX PREPARATOIRE-ETUDES
- Lot 200: TERRASSEMNT
- Lot 300 FONDATION
- Lot 400: MACONNERIE-ELEVATION
- Lot 500: CHARPENTE-COUVERTURE
- Lot 600 MENUISERIE-MIXTE
- Lot 800:ELECTRICITE-CLIMATISATION
- Lot 900:PLOMBERIE-SANITAIRE
- Lot 1000: PEINTURE
- Lot 1100 VRD

### **3.Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel TTC des opérations à l'issue des études préalables est de treize Millions De Francs CFA (13 000 000).

### **4.Allotissement**

Les travaux objet de la demande sont répartis en 01 lot.

### **5.Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine de la pêche et l'élevage et du génie civil.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement

### **6.Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget Public (BIP), exercice 2025.

### **7.Consultation du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la Commune de BONDJOCK dès publication du présent avis d'appel d'offres.

### **8.Acquisition du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de la commune de BONDJOCK dès publication du présent

Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de BONDJOCK d'un montant non remboursables de 22 000F (Vingt-deux Mille francs) CFA.

## **9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de BONDJOCK au plus tard le 20 MARS 2025 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

CONSTRUCTION D'UN BAC PISCICOLE AU CENTRE D'ECLOSION DE SONG NDJOCK DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS ou toute autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage au plus tard le [date limite de réception des offres] à [Heure limite]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

N.B : Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 Mo pour le dossier Administrative ;

15 Mo pour l'Offre Technique ;

5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre conformément aux tailles sus-indiquées.]

## **10.Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de Quatre (04) Mois.

## **11.Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à 260 000F (Deux Cent soixante Mille Francs) CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

### **9- Mode de soumission**

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est le mode hors ligne, Toutes fois lorsque les deux possibilités sont ouvertes le soumissionnaire ne peut utiliser à la fois le mode en ligne et le mode hors ligne.

## **12.Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de Trois (03) Mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises. administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

NB 1 : Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission ;
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

NB 2 : Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

### **13.Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps le 20 MARS 2025 à partir de 13 heures par la Commission interne de Passation des Marchés placée auprès du Maire de BONDJOCK siégeant dans la salle de réunions de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés

ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

#### **14.Critères d'évaluation**

Principaux critères éliminatoires

- L'absence dans l'offre ou non-conformité du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- La non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- La non-conformité de l'offre (absence d'un ou de plusieurs éléments constitutifs des volumes 2, 3 et 4) ;
- L'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années
- le non-respect du format de fichier des offres (en cas de soumission par voie électronique).
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 24/29 soit 80% éléments positifs (oui)

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

A-Présentation de l'offre	02 éléments
B – Références	07 éléments
C – Personnel d'encadrement	10 éléments
D – Organisation-Planning-Méthodologie	05 éléments
E – Matériel	05 éléments.

NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO

#### **15.Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en Trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute

offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPA0).

## **16.Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **17.Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Bondjock, au niveau du secrétariat général (Service Interne de Gestion Administrative des Marchés (SIGAM)) Tel : 697 01 21 51 ou en ligne sur la plateforme COLEPS ou ARMP aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

## **18 Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Bondjock, au niveau du secrétariat général (Service Interne de Gestion Administrative des Marchés (SIGAM)) Tel : 697 01 21 51 ou en ligne sur la plateforme COLEPS ou ARMP aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

## **19 Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques**

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, le Maître d'Ouvrage au numéro 697012151

YAOUNDE Le 17-02-2025

Le MAIRE

NGWEM II Jean Claude